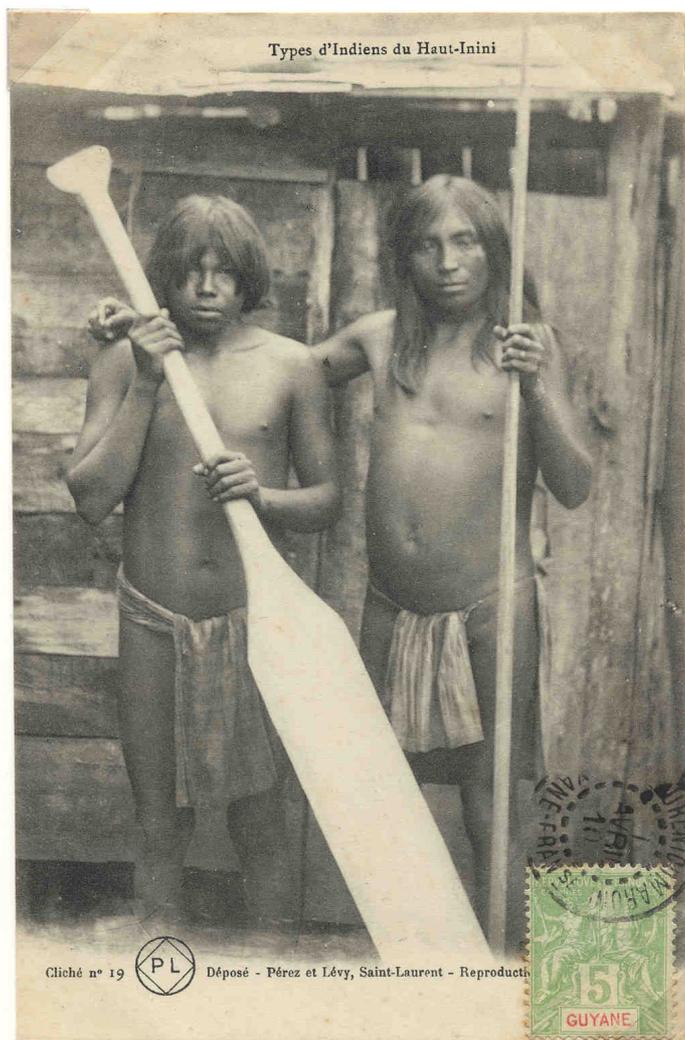




LE TERRITOIRE DE L'ININI



AU PAYS DES INDIENS, DES ORPAILLEURS ET DE LA LOUTRE GEANTE



Le Territoire de l'Inini, arrière pays de la Guyane, a été séparé de celle-ci en vertu d'un décret du 6 juin 1930 mais les premiers timbres n'ont été mis en vente qu'en janvier 1932.

Quatre bureaux ont été ouverts : Saint Elie, Port-Inini, Secteur du Centre et Secteur de l'Ouest.

Seul le bureau de Saint Elie a survécu à la disparition du territoire.

Il s'agissait de la partie la moins peuplée de la Guyane, en 1930 la population ne dépassait pas 3000 habitants, pour la plupart analphabètes (on en compte 6000 aujourd'hui).

D'où la rareté des courriers en provenance de cette colonie.

En 1946 le territoire a été exclu de la départementalisation et finalement supprimé par la loi du 14 septembre 1951. Depuis cette date les timbres de France y sont utilisés.

UTILISATION DES



TIMBRES FM DE FRANCE



50c Paix surchargé
FM en 1933.

SECTEUR DU CENTRE
14 - 10 36
Transit CAYENNE
17 - 10 36
au verso.



PORT ININI 1 FEVR 38 TERRITOIRE ININI.

Au verso CAYENNE 2 - 2 38 et MARSEILLE 25 11 38.

Faute de preuve quant à l'origine militaire de la correspondance, le taxateur, avec bienveillance, a appliqué une simple taxe (65c) au lieu du double de l'insuffisance.